



La Fièvre Q



Risques et prévention pour les éleveurs en France



La fièvre Q, maladie infectieuse généralement bénigne peut être grave chez certaines personnes à risque. Le Haut Conseil de la Santé Publique a émis en 2013 des recommandations pour la prise en charge des personnes infectées ou exposées à la bactérie en cause dont les acteurs de la filière élevage.

La fièvre Q est une maladie infectieuse bactérienne. L'homme se contamine par voie aérienne en inhalant des particules infectées provenant de troupeaux de caprins, ovins et plus rarement bovins.

La maladie et les personnes à risques

Dans 60% des cas, les personnes infectées ne sont pas malades. La maladie est le plus souvent bénigne avec un syndrome grippal ou une pneumopathie. Chez les **personnes porteuses de valvulopathies cardiaques ou de prothèses valvulaires ou vasculaires ou d'anévrismes vasculaires**, elle peut évoluer, dans 1 à 5 % des cas vers une **forme chronique** potentiellement grave avec des atteintes cardiaques ou vasculaires.

Chez les **femmes enceintes**, l'infection aiguë peut se compliquer d'avortement ou d'accouchement prématuré. Le risque est néanmoins faible.

La maladie se traite par des antibiotiques.

La fièvre Q symptomatique apparaît très rare chez les éleveurs en France.

Les élevages à risque avéré de fièvre Q pour l'homme sont ceux connaissant des avortements en série dus à la fièvre Q et lors de la campagne de mises bas suivante (au moins 18 mois après la survenue des avortements en série).

Les activités à risques les plus élevés de contamination sont :

l'aide aux mises-bas, et les manipulations de produits de mise-bas (avortons, placenta) ;

les tâches avec contact direct telles que les manipulations de fumier, le curage des stabulations, les soins d'animaux

.../....



Prévention de la fièvre Q chez l'homme en élevage

► **Absence de risque connu de fièvre Q** : mesures générales d'hygiène :

- lavage des mains après tâches à risque et avant de boire-fumer-manger ; changement de vêtements entre travail et domicile.

► **Risque de fièvre Q avéré** : renforcement des mesures d'hygiène :

- port d'équipements de protection individuelle pour les tâches génératrices d'aérosols (manipulations de fumier, de paille, d'animaux pour soins) ; renforcement de la protection respiratoire (masque FFP3) pour les tâches les plus à risque (mises-bas, manipulations de produits de mises-bas).
- contre-indication des tâches les plus à risque pour les personnes à risque de formes chroniques de fièvre Q et chez les femmes enceintes.

La fièvre Q est une maladie rare et généralement bénigne sauf chez certaines personnes à risque.

Si vous avez des questions sur cette maladie ou sa prévention vous pouvez contacter votre médecin du travail qui est à votre disposition pour y répondre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre MSA